

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 22 juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Madame Chiraz DRIRA et Monsieur Ahmed SAHNOUN.

Bilan
Période du 1er janvier au 31 décembre 2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	2021	2 020
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 783 091	1 961 840
Amortissements		< 1 349 924>	< 1 400 266>
	IV.1	433 167	561 574
Immobilisations corporelles		146 461 761	142 936 257
Amortissements		<88 438 382>	< 82 302 787>
Provisions pour dépréciation		<593 645>	<593 645>
	IV.2	57 429 734	60 039 825
Immobilisations Financières		59 848 416	59 082 256
Provisions pour dépréciation		<1 437 643>	< 1 437 643>
	IV.3	58 410 773	57 644 613
Total des actifs immobilisés		116 273 674	118 246 012
Autres actifs non courants	IV.4	2 653 984	894 773
Total des actifs non courants		118 927 658	119 140 785
Actifs courants			
Stocks		50 986 194	53 901 986
Provisions pour dépréciation		<1 105 751>	< 1 518 785>
	IV.5	49 880 443	52 383 201
Clients		46 733 608	46 494 064
Provisions sur Clients		<12 809 922>	< 12 293 712>
	IV.6	33 923 686	34 200 352
Autres actifs courants		22 465 831	17 230 542
Provisions sur AAC		< 971 139>	<868 116>
	IV.7	21 494 692	16 362 426
Autres actifs financiers	IV.8	12 007 501	13 071 216
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	2 415 740	1 120 255
Total des actifs courants		119 722 062	117 137 451
Total des actifs		238 649 720	236 278 236

Bilan
Période du 1er janvier au 31 décembre 2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2021	2020
Capitaux propres			
Capital		40 656 000	40 656 000
Actions propres		<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves		22 867 967	22 867 967
Autres capitaux propres		8 842 260	8 769 136
Résultats reportés		9 959 431	9 559 226
Capitaux propres avant résultat de la période		81 325 658	80 852 329
Résultat de l'exercice		1 427 670	650 205
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	IV.10	<u>82 753 328</u>	<u>81 502 534</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	55 302 706	45 067 347
Provision pour risques et charges		2 505 072	1 005 072
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>57 807 778</u>	<u>46 072 419</u>
Passifs courants			
Fournisseurs	IV.12	22 559 159	21 799 236
Autres passifs courants	IV.13	12 028 973	13 123 614
Autres passifs financiers	IV.14	46 175 096	58 152 087
Concours bancaires	IV.15	17 325 386	15 628 346
<u>Total des passifs courants</u>		<u>98 088 614</u>	<u>108 703 283</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>155 896 392</u>	<u>154 775 702</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>238 649 720</u>	<u>236 278 236</u>

Etat de résultat
Période du 1er janvier au 31 décembre 2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	<i>2021</i>	<i>2 020</i>
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	94 437 323	82 692 414
Autres produits d'exploitation	V.2	539 807	970 679
<i>Total des produits d'exploitation</i>		94 977 130	83 663 093
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis		<182 401>	< 4 063 076>
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<55 412 139 >	<47 913 846>
Charges de personnel	V.4	<12 411 160 >	<12 827 964>
Dotations aux amortissements et provisions	V.5	< 9 156 925 >	< 9 879 986>
Autres charges d'exploitation	V.6	< 7 996 994>	<6 464 333>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<85 159 619>	< 81 149 205>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>9 817 511</u>	<u>2 513 888</u>
Charges financières nettes	V.7	< 12 167 199>	< 13 640 356>
Revenus des placements	V.8	1 138 731	850 796
Autres gains ordinaires	V.9	2 985 845	12 417 980
Autres pertes ordinaires	V.10	<29 366>	< 246 053>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u>1 745 523</u>	<u>1 896 255</u>
Impôt sur les sociétés		<317 853>	<1 246 050>
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<u>1 427 670</u>	<u>650 205</u>

Etat de Flux de Trésorerie
Période du 1er janvier au 31 décembre 2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2021	31.12.2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients		113 632 054	90 743 592
Autres encaissements		126 359	
Sommes versées aux fournisseurs		<64 692 547>	<63 822 081>
Sommes versées au personnel		<12 108 248>	<11 043 393>
Frais financiers payés		<7 071 472>	<7 494 960>
Encaissements placements		13 401 144	1 503 900
Décaissements placements (*)		<12 015 000>	<5 696 542>
Impôt et taxes		<4 032 085>	<5 960 235>
		<u>27 240 205</u>	<u><1 769 719></u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<2 592 349>	<813 581>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		<231 000>	<88 000>
		<u>< 2 823 349></u>	<u><901 581></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts LT		8 969 801	11 938 683
Remboursement d'emprunts LT		<12 035 686>	<9 066 339>
Encaissements moyens de financements CT	<u>VI.1</u>	57 548 343	61 799 616
Décaissements moyens de financements CT (*)	<u>VI.2</u>	<79 242 665>	<62 728 354>
Distribution de dividendes et autres distributions (remboursement CC actionnaires)		<117 460>	<277 836>
Encaissements subventions		59 257	735 292
		<u><24 818 410></u>	<u>2 401 062</u>
Variation de trésorerie		<u><401 554></u>	<u><270 238></u>
Trésorerie au début de l'exercice		<u><14 508 091></u>	<u><14 237 853></u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<u><14 909 645></u>	<u><14 508 091></u>

Notes aux Etats Financiers

Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique S.A (« SOMOCER » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 31 décembre 2021 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel El Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentés conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée, de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporose (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2021 un montant de 433.167 DT contre 561.574 DT au 31 décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Logiciels	340 163	338 912
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	269 493	269 493
Fonds de commerce Hammamet	681 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha plus	194 185	194 185
Immobilisations incorporelles brutes	1 783 091	1 961 840
Amortissements cumulés Immob Incorp	<1 349 924>	<1 400 266>
Immobilisations incorporelles nettes	433 167	561 574

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 57.429.734 DT contre 60.039.825 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Terrains	3 814 234	3 848 795
Constructions	22 657 724	22 935 440
Installations techniques matériels et outillages	99 235 547	95 590 846
Matériels de transport	2 182 936	2 151 054
Installations générales, agencements et aménagements	10 142 508	9 671 918
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 765 535	1 698 440
Immobilisations en cours	1 889 012	1 784 926
Immobilisations à statut juridique particulier	4 774 265	5 254 838
Immobilisations corporelles brutes	146 461 761	142 936 257
Amortissements cumulés Immob Corp	<88 438 382>	<82 302 787>
Provisions sur terrains	<593 645>	<593 645>
Immobilisations corporelles nettes	57 429 734	60 039 825

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 58.410.773 DT contre 57.644.613 DT au 31 décembre 2020 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Titres de participations	55 563 991	54 532 991
Dépôts et Cautionnements	1 591 470	1 519 249
Prêt AB corporation	2 692 955	3 030 016
Immobilisations financières brutes	59 848 416	59 082 256
Provision pour dépréciation	<1 437 643>	<1 437 643>
Immobilisations financières nettes	58 410 773	57 644 613

Les titres de participation au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde Brut au 31/12/2021	Provision pour dépréciation	Solde Net au 31/12/2021
SOTEX ALGER	3 038	<3 038>	-
Société Argile Mednine	26 400	<26 400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
A.B.C	7 896 000	-	7 896 000
SOTEMAIL	24 393 781	-	24 393 781
SOMOCER NEGOCE	1 590 000	-	1 590 000
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	0
I.N.C.O.M.A.	1 836 172	-	1 836 172
Participation ste EL AKKAR	75 000	<25 000>	50 000
SOMOSAN (*)	3 200 000	-	3 200 000
STB	98 600	<23 205>	75 395
SMC	531 000	-	531 000
3S TRADING	1 000 000	-	1 000 000
Idéale transport	705 000	-	705 000
MEDIA PLUS	45 000	-	45 000
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	-	12 804 000
Total	55 563 991	<1 437 643>	54 126 348

(*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Minières de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement. Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2019, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2.653.984 DT contre 894.773 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Frais préliminaires	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir (*)	6 713 964	3 416 637
Autres actifs non courants bruts	10 042 107	6 744 780
Résorption des frais préliminaires *	<7 388 123>	<5 850 007>
Autres actifs non courants nets	2 653 984	894 773

Les autres actifs non courants sont principalement liés à des frais exceptionnels engagés par la société dans le cadre des opérations d'extension et des nouveaux investissements (notamment un nouvel investissement relatif à la ligne de production « Monoporose » qui permet d'avoir la même qualité de faïence avec un seul passage au four au lieu de deux passages). La société supporte des frais exceptionnels dans le cadre de la phase de test de la nouvelle ligne.

(*) Les charges à répartir de l'exercice sont relatifs aux charges supportées par la société dans le cadre du plan de départ volontaire des salariés. Il est à noter qu'une partie de résorption CCL (soit 349 719 DT) a été constaté dans le charge du personnels .

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 49.880.443 DT au 31 décembre 2021 contre 52.383.201 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Stocks de matières premières	24 835 685	27 530 961
Stocks de matières consommables et PDR	4 049 078	4 087 193
Stocks de produits finis	22 101 431	22 283 832
Total des stocks bruts	50 986 194	53 901 986
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<420 612>	<422 345>
Provisions pour dép. des stocks de matières consommables et PDR	<124 221>	<115 464>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<560 918>	<980 976>
Total des stocks nets	49 880 443	52 383 201

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 33.923.686 DT contre 34.200.352 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Clients ordinaires	31 378 655	32 365 685
Clients effets à recevoir	2 547 354	1 811 293
Clients douteux ou litigieux	12 807 599	12 317 086
Total des comptes clients bruts	46 733 608	46 494 064
Provisions pour dépréciation Clients	<12 809 922>	<12 293 712>
Total des comptes clients nets	33 923 686	34 200 352

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 21.494.692 DT contre 16.362.426 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Personnel, prêts et avances	1 235 771	1 391 688
Etat impôts et taxes	7 835 488	6 499 749
Avances fournisseurs	54	54
Produits à recevoir STEG	265 540	261 000
Créances envers les sociétés du groupe	8 235 847	6 196 606
Débiteurs divers	1 550 965	896 439
Loyer à recevoir	290 283	299 458
Blocage sur crédits documentaires	1 939 377	445 993
Charges constatées d'avance	935 514	1 139 555
Subvention à recevoir	176 992	100 000
Total des autres actifs courants bruts	22 465 831	17 230 542
Provisions des autres actifs courants	<971 139>	<868 116>
Total des autres actifs courants nets	21 494 692	16 362 426

(*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2021 à 12.007.501 DT contre 13.071.216 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Billets de trésorerie ABC gros	500 000	3 750 000
Certificat de dépôt BNA	1 000 000	-
Titres SICAV	6 826	-
Titres de placement SOTEMAIL	9 697 655	9 009 823
Titres de placement AFC	154 567	-
Autres actifs financiers	648 453	311 393
Total des autres actifs financiers	12 007 501	13 071 216

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2021 à 2.415.740 DT contre 1.120.255 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Banques	2 414 199	1 116 853
Caisses	1 541	3 402
Total des liquidités et équivalents de liquidités	2 415 740	1 120 255

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2021 à 82.753.328 DT contre 81.502.534 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Capital social	40 656 000	40 656 000
Réserve légale	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves fonds social	250 000	0
Prime d'émission	14 755 569	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>
Subventions d'investissement (*)	1 592 259	1 769 136
Réserve spéciale de réinvestissement	7 000 000	7 000 000
Résultats reportés	9 959 431	9 559 226
Capitaux propres avant résultat	81 325 658	80 852 329
Résultat de l'exercice	1 427 670	650 205
Capitaux propres avant affectation	82 753 328	81 502 534

(*) Le détail des subventions d'investissement de présente comme suit :

Nature des sub. D'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2020	Résorption 2021	VCN au 31/12/2021
Plan de mise à niveau	Avant 2012		2 929 679	<2 929 679>	-	-	-
4 ^{ème} plan de mise à niveau	02/04/2014	6,67%	56 175	<25 288<	30 888	<3 747>	27 141
4 ^{ème} plan de mise à niveau	09/06/2014	6,67%	906 682	<398 105>	508 577	<60 476>	448 101
5 ^{ème} plan de mise à niveau	01/01/2015	6,67%	422 278	<169 073>	253 206	<28 100>	225 106
Subvention ANME	31/12/2016	6,67%	570 000	<152 168>	417 870	<37 992>	379 878
Plan de mise à niveau	01/01/2018	6,67%	698 101	<139 467>	558 890	<46 561>	512 035
Total			5 582 915	<3 813 780>	1 769 136	<176 876>	1 592 259

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts s'est élevé au 31 décembre 2021 à 55.302.706 DT contre un solde de 45.067.347 DT au 31 décembre 2020. Le détail des emprunts à long et à moyen terme se présente comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Échéances à plus d'un an sur emprunts bancaires (Voir note VIII.7)	25 524 855	25 029 319
Échéances à plus d'un an sur emprunts Leasing (Voir note VIII.6)	53 055	329 812
Autres dettes envers l'Etat	29 724 796	19 708 216
Total des emprunts	55 302 706	45 067 347

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 22.559.159 DT contre 21.799.236 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Fournisseurs d'exploitation	18 562 756	17 742 524
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	3 957 920	4 053 809
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	38 483	2 903
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 559 159	21 799 236

IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 12.028.973 DT contre 13.123.614 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Dettes dues au personnel	1 017 423	1 134 776
Sécurité sociale	1 131 920	1 282 028
Etat, impôts et taxes	1 287 295	2 425 290
Etat, reconnaissance de dette	6 268 098	5 709 108
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	352 230	162 321
Obligations cautionnées	1 426 078	1 334 758
Autres créiteurs divers	4 832	244 903
Dividendes à payer	1 383	1 383
Charges à payer	539 714	829 047
Total des autres passifs courants	12 028 973	13 123 614

(*) Le détail des dettes envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

IV.14 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2021 à 46.175.096 DT contre 58.152.087 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Emprunts à moins d'un an (Voir note VIII.7)	9 652 822	10 328 760
Emprunts leasing à moins d'un an (Voir note VIII.6)	126 424	279 351
Intérêts courus	508 784	305 625
Charge à payer échelle d'intérêt	353 948	445 818
Préfinancement export	4 930 000	4 720 000
Préfinancement stock	7 650 000	6 790 000
Billets de trésorerie	450 000	3 000 000
Mobilisation de créances	2022440	<460>
Crédits de financement	20480679	32 282 992
Total des autres passifs financiers	46 175 096	58 152 087

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à 17.325.386 DT contre 15.628.346 DT au 31 décembre 2020 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2021 à 94.437.323 DT contre 82.692.414 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Ventes locales	57 154 896	57 213 987
Ventes à l'exportation	10 260 031	4 628 640
Ventes électricité	2 776 369	2 667 785
Autres Ventes	24 246 027	18 182 002
Total des revenus	94 437 323	82 692 414

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2021 à 539.807 DT contre 970.679 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Loyers centre pyramide	190 720	632 483
Subvention d'investissement	176 876	177 361
Subvention d'exploitation	82 211	70 835
Mise à disposition de personnel	90 000	90 000
Total des autres produits d'exploitation	539 807	970 679

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2021 à 55.412.139 DT contre 47.913.846 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Achats consommés de M.P et de consommables	35 313 610	29 415 600
Consommations énergétiques	13 859 177	12 267 297
Achats non stockés	2 281 632	3 380 091
Achats consommés de PSF	2 135 112	1 609 324
Achats sous-traitance	1 822 608	1 241 534
Total des achats d'approvisionnement	55 412 139	47 913 846

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 12.411.160 DT au 31 décembre 2021 contre 12.827.964 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Appointements et salaires	10 541 268	10 909 788
Charges sociales et autres	1 869 892	1 918 176
Total des charges de personnel	12 411 160	12 827 964

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2021 à 9.156. 925 DT contre 9.879. 986 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 262 326	5 990 422
Résorption des charges reportées	1 188 400	859 314
Dotation aux provisions des stocks	-	1 004 519
Dotation aux provisions des soldes clients	3 115 412	2 600 000
Dotation aux provisions des autres actifs courants	103 023	4 803
Dotation aux provisions pour risques et charges	1 500 000	300 000
Total des reprises sur dotations aux provisions	12 169 161	10 759 058
Reprise sur provisions des créances clients	<2 599 202>	<438 040>
Reprise sur provisions des stocks	<413 034>	<441 031>
Total des reprises sur dotations aux provisions	<3 012 236>	<879 072>
Total dotations aux amortissements et aux provisions	9 156 925	9 879 986

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2021 à 7.996.994 DT contre 6.464.333 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Loyers et charges locatives	216 171	148 367
Assurances	559 199	498 260
Entretiens et réparations	704 586	710 885
Honoraires	542 612	492 837
Publicité et propagande	466 209	328 965
Autres services extérieurs	419 034	360 238
Transport sur achats	1 848	8 086
Transport sur ventes à l'export	1 563 475	665 926
Transport sur ventes locales	254 173	122 566
Transports et déplacements	18 546	5 316
Carburant	148 179	133 289
Missions et réceptions	455 754	390 720
Dons et subventions	45 337	42 316
Jetons de présence	212 400	215 000
Services bancaires	816 157	613 664
Impôts et taxes	476 795	451 714
Commissions sur ventes	1 644 282	1 579 751
Remboursements d'assurances et de frais de formation	<547 763>	<303 567>
Total des autres charges d'exploitation	7 996 994	6 464 333

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2021 à 12.167.199 DT contre 13.640.356 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Intérêts bancaires	11 088 446	13 062 031
Perte de change	1 262 088	727 414
Gain de change	<183 335>	<149 089>
Total des charges financières nettes	12 167 199	13 640 356

V.8 Produits des placements

Les produits financiers se sont élevés au 31 décembre 2021 à 1.138.731 DT contre.850.796 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Produits financiers sur prêt AB Corporation	258 125	281 839
Autres produits financiers	192 775	238 957
Produits des participations	-	30 000
Gain latent sur actualisation des titres SOTEMAIL	687 831	300 000
Total des produits de placements	1 138 731	850 796

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2021 à 2.985.845 DT contre 12.417.980 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.21	Déc.20
Plus-value sur cession des immobilisations	741 528	47 000
Plus-Value sur apport en nature*	-	12 000 000
Autres**	2 244 317	370 980
Total des autres gains ordinaires	2 985 845	12 417 980

(*) Il s'agit de la plus-value réalisée en 2020 sur l'opération d'apport en nature du droit d'usage à la Société Périmètre de Gestion

(**) Il s'agit principalement de l'amnistie fiscale dont la société a pu bénéficier.

V.10 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2021 à 29.366 DT et sont composées principalement des pénalités de retard fiscales.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
Encaissement billets de trésorerie	3 140 684	15 304 874
Encaissement MCNE	2 353 600	607 400
Encaissement crédits préfinancement export	12 770 000	12 710 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	19 960 000	19 140 000
Encaissement crédits de Financement.	19 324 059	14 037 343
Total	57 548 343	61 799 616

VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
Décaissement billets de trésorerie	5 250 299	1 095 238
Décaissement M.C.N.E	333 504	607 400
Décaissement crédits préfinancement export	12 560 000	12 400 000
Décaissement crédits préfinancement stock	19 100 000	19 000 000
Décaissement crédits de financement	41 998 862	29 625 716
Total	79 242 665	62 728 354

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2021 avec les sociétés du groupe totalise un montant hors taxes de 31.036.953 DT contre un montant de 22.354.052 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Société A.B.C.	6 339 233	3 979 949
Société SOTEMAIL	23 379 707	18 124 856
Société SANIMED	227 889	64 450
Société Moderne de conditionnement	25 930	31 489
Société SOMOCER NEGOCE	742	3 471
Société 3S TRADING	1 039 983	149 837
Société IDEAL TRANSPORT	8 542	-
AB-CORPORATION	9 373	-
STE AGRIMED	5 552	-
Total du chiffre d'affaires hors taxes	31 036 953	22 354 052

VII.2 Achats

Les achats effectués auprès des sociétés du groupe et les autres parties liées au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Société A.B.C.	3 312	3 672
Société SOTEMAIL	7 310 467	5 613 201
Société SANIMED	7 158	7 158
Société de Conditionnement Moderne « SMC »	4 665 555	3 595 943
STE PERIMETRE DE GESTION	36 006	-
Société IDEAL TRANSPORT	766 068	111 217
Société SOMOCER NEGOCE	-	1 546 042
Total des achats HTVA	12 788 566	10 877 233

VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite aux sociétés du groupe : les ventes de l'électricité par SOMOCER aux sociétés du groupe durant 2021 se détaillent comme suit :
 - Société Périmètre de gestion : 8 358DT
 - Société ABC :4 911 DT
 - Société SOTEMAIL : 1 873 061 DT
- Le prix de vente appliqué et le même que celui appliqué par la STEG. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- La location auprès de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » pour un loyer annuel de 36.000 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a cédé deux fonds de commerce à la nouvelle filiale « STE PERIMETRE DE GESTION » sous forme d'apport en nature pour un montant de 800.000 DT. Cet apport en nature a été rémunéré moyennant l'attribution de 80.000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars la part sociale, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 99.95% au 31 décembre 2021.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a acquis 14 000 actions de la « STE MODERNE DE CONDITIONNEMENT » pour un montant total de 231 000 DT.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour ne période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.
Le montant de la commission facturé par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2021 s'élève à 1 676 782, hors taxes.
- La location au profit de la société « IDEAL TRANSPORT SARL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.100 DT hors taxes.
- La location au profit de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer mensuel de 100 DT hors taxes.
- Courant l'année 2021, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Manzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 57 186 DT, hors taxes.

- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Courant l'année 2021, SOMOCER a facturé 90.000 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurée par son propre personnel moyennant une facturation mensuelle de 7.500 DT, hors taxes.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a émis une note de débit à la société « SOMOCER NEGOCE SARL » pour un montant total de 402.096 DT et relatives à des frais de voyages et déplacements, frais de télécommunication et d'assistance commerciale.
- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 3.341.409 DT dont 648.454 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2021 s'élèvent à 258.125 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a cédé une voiture à la société « SANIMED » pour un montant de 8 000 DT.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a cédé un ensemble de matériels de transport à la filiale « IDEAL TRANSPORT SARL » pour un montant de 171 000 DT.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a procédé au transfert d'un ensemble de matériels de transport à la filiale « IDEAL TRANSPORT SARL » pour un montant de 239 400 DT acquis initialement par voie de leasing.
- Une opération de compensation de soldes a eu lieu entre la société SOMOCER et la société 3S TRADING SARL portant sur un montant de 1.211.744 DT qui a été totalement compensé avec le solde créditeur des billets de trésorerie souscrits initialement en 2018 par la société « 3S Trading SARL » chez la société SOMOCER et s'élevant à 1.249.565 DT (y compris les intérêts). Le solde résiduel après compensation s'élève à 37.821 DT et figure parmi les dettes de la société à la date de clôture de l'exercice 2021.

VII.4 Billets de trésorerie

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie, non encore remboursés au 31 décembre 2021, émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

Société	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 31/12/2021
ABC Gros	26/04/2018	500 000	03/08/2018	8.75%	500 000
Total		500 000			500 000

VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	427 196	500 000	-	-	927 196
3S TRADING	-	-	-	<352 230>	<352 230>
SOTEMAIL	937 704	-	-	-	937 703
Négoce	4 581 266	-	-	-	4 581 266
SOMOSAN	1 313 630	-	-	-	1 313 630
SAPHIR	16 536	-	-	-	16 536
AGRIMED	156 352	-	-	-	156 352
SMC	582 265	-	-	-	582 264
ABC	51 405	-	-	-	51 404
Idéal Transport	158 093	-	-	-	158 092
Société Périmètre de Gestion	6 480	-	-	-	6 479
INCOMA	4 922	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	3 341 409	-	3 341 409
Total	8 235 847	500 000	3 341 409	<352 230>	11 725 023

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2021 qui se détaillent comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes fournisseurs	Total
SOTEMAIL	12 721 690	<1 763 512>	10 958 178
SOMOCER Négoce	5 566	1 727 140	1 732 706
ABC	938 530	-	938 530
3S TRADING	179 880	-	179 880
SMC	37 823	<2 236 532>	<2 198 709>
SOMOSAN	21 608	-	21 608
SANIMED	63 390	<4 572>	58 818
IDEAL TRANSPORT	10 165	112 823	122 988
AB Corporation	12 309	-	12 309
Société de Périmètre de Gestion	-	<21 424>	<21 424>
Total	13 990 961	<2 186 077>	11 804 884

Les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2020 qui se détaillent comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes fournisseurs	Total
SOTEMAIL	3 799 699	<846 298>	2 953 401
SOMOCER Négoce	4 585	922 528	927 113
ABC	204 737	<1 001>	203 736
3S TRADING	349 044	-	349 044
SMC	6 967	<2 520 167>	<2 513 200>
SOMOSAN	21 608	-	21 608
SANIMED	<810>	<4 573>	<5 383>
IDEAL TRANSPORT	-	<132 348>	<132 348>
Total	13 990 961	<2 186 077>	11 804 884

VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

- Le montant des effets escomptés et non échus avec les parties liées s'élève au 31 décembre 2021 à 5.179.731 DT et est détaillé comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2021
SANIMED	93 787
SOTEMAIL	5 103 944
Total	5 197 731

- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.
- Pour garantir les engagements de la filiale SOTEMAIL, courant l'exercice 2021, SOMOCER a octroyé au profit de la BNA :
 - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 70046 TUNIS, 70047 TUNIS et 70048 TUNIS
 - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 38216 et 38218 réservés à l'usine sur un terrain d'une superficie de 167.861 m²
 - Un engagement d'hypothéquer la propriété objet du TF N° 50557 d'une superficie de 9684 m² dès modification de sa vocation agricole.
 - Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels, ainsi que sur les actions SOTEMAIL.

D'autre part, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SOTEMAIL :

- BNA : Crédit moyen terme de 7.000.000 DT
 - STB : Crédit moyen terme de 8.224.000 DT
- Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SMC :
- Attijari Bank : Crédit moyen terme de 3.960.000 DT et crédit de gestion de 650.000 DT ;
- Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société ABC :
- Attijari Bank : Crédit moyen terme de 2.250.000 DT ;

VIII. Autres notes complémentaires

VIII. 1 Etats des placements

Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1 836 171	9,18%	-
STB	98 600	NA	23 205
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 209		1 437 643

Placements à long terme dans des sociétés filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	24 393 781	67,75%	-
ABC	7 896 000	77,61%	-
SOMOCER Négocce	1 590 000	99,38%	-
SMC	531 000	39,47%	-
3S Trading	1 000 000	90,91%	-
Idéale transport	705 000	39,70%	-
MEDIA PLUS	45 000	45%	-
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	99,95%	-
Total	48 964 781		-

Placements à court terme

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- Value
Titre de placements SOTEMAIL (*)	9 697 655	4 176 501	2 460 822
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	-
Total	7 137 323	4 676 501	2 460 822

(*) dont 3 060 331 des titres déplacements très liquides

VIII.2 Résultat par action

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000
Résultat net	1 427 670	650 205
Résultat par action	0,035	0,02

VIII.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2021	31.12.2020	Charges	31.12.2021	31.12.2020	Soldes	31.12.2021	31.12.2020
CA Local	57 154 896	57 213 987	Stockage	<182 401>	<4 063 076>			
CA Export	10 260 031	4 628 640						
Autres Ventes	24 246 027	18 182 002						
Vente électricité	2 776 369	2 667 785						
Total	94 437 323	82 692 414	Total	-182 401	-4 063 076	Production	94 254 922	78 629 338
Production	94 254 922	78 629 338	Achats consommés	55 412 139	47 913 846	Marge sur coût matière	38 842 783	30 715 491
Marge sur coût matière	38 842 783	30 715 491	Autres charges externes	7 996 994	6 464 333	Valeur ajoutée	30 845 789	24 251 158
Valeur ajoutée	30 845 789	24 251 158	Charges de personnel	12 411 160	12 827 964	Excédent brut d'exploitation	18 434 629	11 423 194
			Impôts et taxes					
			Total		13 279 678			
Excédent brut d'exploitation	18 434 629	11 423 194						
Subventions d'exploitation	82 211	70 835	Charges financières nettes	12 167 199	13 640 356	Résultat des activités ordinaires	1 427 670	650 203
Autre produits ordinaires	3 443 441	13 317 824	Autres Pertes ordinaires	29 366	246 053			
Produits de placement	1 138 731	850 796	Dotations aux amort et prov	9 156 925	9 879 986			
			Impôt sur les bénéfices	317 853	1 246 050			
Total	23 099 012	25 662 649	Total	21 671 343	25 012 446			
- Résultat des activités ordinaires	1 427 670	650 203	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	1 427 670	650 203
Total	1 427 670	650 203	Total	-	-			

VIII.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2020	Résultats reportés	Fonds social	Quote part Sub. D'investissement	Résultat de l'exercice	Solde au 31.12.2021
Capital social	40 656 000	-	-	-	-	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	-	-	-	-	<1 000 000>
Réserve légale	4 065 600	-	-	-	-	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	-	-	-	-	7 000 000
Réserves FONDS SOCIAL	-	-	250 000	-	-	250 000
Résultats reportés	9 559 226	650 205	<250 000>	-	-	9 959 431
Prime d'émission	14 755 569	-	-	-	-	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	-	-	-	-	2 965 154
Sub. d'investissement	1 769 136	-	-	<176 877>	-	1 592 259
Capitaux Propres	80 852 329	650 205	-	<176 877>	-	81 325 658
Résultat de la période	650 205	<650 205>	-	-	1 427 670	1 427 670
Total capitaux propres	81 502 534	-	-	-	1 427 670	82 753 328

VIII.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2020	Acq	Reclass.	Cessions	Valeur brute au 31/12/2021	Amortiss. Cumulés au 31/12/2020	Dotation	Reprise	Amortiss. Cumulés au 31/12/2021	V.C.N au 31/12/2020	V.C.N au 31/12/2021
Logiciels	338 912	1 251	-	-	340 163	320 083	10 354	-	330 437	18 829	9 726
Fonds de commerce	1 622 928	-	-	<180 000>	1 442 928	1 080 183	60 830	<121 526>	1 019 487	542 745	423 441
Total des immobilisations incorporelles	1 961 840	1 251	-	<180 000>	1 781 840	1 400 266	71 184	<121 526>	1 349 924	561 574	433 167
9Terrains	3 848 794	40 440	-	< 75 000>	3 814 234	593 645	-	-	593 645	3 255 149	3 220 589
Constructions	22 935 440	23 156	538	<301 410>	22 657 724	13 670 048	417 793	<47 603>	14 040 238	9 265 392	8 620 186
ITMOI	95 590 846	2 936 666	708 035	-	99 235 547	54 597 659	4 963 383	-	59 561 042	40 993 187	39 674 505
Matériels de transport	2 151 054	31 882	-	-	2 182 936	2 033 158	75 271	-	2 108 429	117 896	74 507
Installations générales, agencements et aménagements	9 671 918	470 590	-	-	10 142 508	7 491 698	447 100	-	7 938 798	2 177 520	2 201 010
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 698 440	67 095	-	-	1 765 535	1 340 126	112 647	-	1 452 773	358 314	312 762
Immobilisations à statut juridique particulier	5 254 838	-	-	<480 573>	4 774 265	3 170 099	341 439	<174 435>	3 337 103	2 084 739	1 437 162
Immobilisations en cours	1 784 926	812 659	<708 572>	-	1 889 012	-	-	-	-	1 784 926	1 889 012
Total des immobilisations corporelles	142 936 256	4 382 488	-	<856 983	146 461 761	82 896 433	6 357 633	<222 038>	89 032 028	60 039 823	57 429 733
	144 898 096	4 383 739	-	1 036 983	148 243 601	84 296 699	6 428 817^(*)	343 564	90 381 952	60 601 397	57 682 900

(*) Il est à noter que ce montant tient compte d'une partie de la résorption des frais préliminaire de l'exercice et qui s'élèvent à 131 366Dt.

VIII.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31/12/2021	Charges d'intérêts à payer	Total restant du	Taux d'intérêt mensuel
2 019	271970	Matériel de transport	24 091	11 595	12 494	24 091	6 857	30 948	0,73%
2 017	600350	Matériel et outillage	16 653	4 488	12 163	16 653	738	17 391	0,73%
2 018	620600	Matériel de transport	18 345	8 421	9 924	18 345	1 315	19 660	0,73%
2 018	651850	Matériel et outillage	60 714	12 771	47 943	60 714	3 926	64 640	0,73%
2 018	654400	Matériel et outillage	23 971	6 375	17 596	23 971	1 804	25 775	0,73%
2 018	654420	Matériel et outillage	35 705	9 405	26 300	35 705	2 481	38 186	0,73%
Total			179 479	53 055	126 420	179 479	17 122	196 596	

VIII.7 Tableau de variation des emprunts :

Emprunts	Solde au 31.12.2020			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2021		
	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
CMLT BNA 8000 0000	4 666 667	2 000 000	2 666 667	-	(2 000 000)	2 666 667	666 667	2 000 000
CMLT ATTIJARI 700 0000	452 859	283 934	168 924	-	(168 924)	283 934	98 969	184 966
CMLT ATTIJARI 1 082.000	1 082 000	1 082 000	-	-	-	1 082 000	1 082 000	-
CMTBNA COVID 2 164 000	2 164 000	2 164 000	-	-	-	2 164 000	2 164 000	-
EMPRUNT STB 294 000	42 000	-	42 000	-	(42 000)	-	-	-
EMPRUNT STB 872 000	124 571	-	124 571	-	(124 571)	-	-	-
EMPRUNT STB 95 000	13 571	-	13 571	-	(13 571)	-	-	-
EMPRUNT STB 276 000	42 462	-	42 462	-	(42 462)	-	-	-
EMPRUNT STB 180 000	27 692	-	27 692	-	(27 692)	-	-	-
EMPRUNT STB 107 000	17 833	-	17 833	-	(17 833)	-	-	-
EMPRUNT STB 127 000	21 167	-	21 167	-	(21 167)	-	-	-
EMPRUNT STB 504 000	84 000	-	84 000	-	(84 000)	-	-	-
EMPRUNT STB 68 000	12 364	-	12 364	-	(12 364)	-	-	-
EMPRUNT STB 5 200.000	1 857 143	1 114 286	742 857	-	(742 857)	1 114 286	371 429	742 857
EMPRUNT STB 1900/5400	3 199 591	2 451 863	747 728	1 646 807	(561 986)	4 284 411	3 024 290	1 260 121
EMPRUNT STB 4500	2 395 339	10 059	2 385 281	-	(2 184 752)	210 587	-	210 587
EMPRUNT STB COVID 1000	1 000 000	1 000 000	-	-	-	1 000 000	933 333	66 667
EMPRUNT STB COVID 1164	1 164 000	1 164 000	-	-	-	1 164 000	1 164 000	-
EMPRUNT STB COVID 491	450 591	286 740	163 851	-	(163 851)	286 740	122 889	163 851
EMPRUNT STB COVID 1288	1 166 188	429 648	736 540	-	(675 161)	491 026	-	491 026
EMPRUNT STB COVID 513396	492 988	403 354	89 634	-	(67 226)	425 762	313 720	112 043
EMPRUNT STB COVID24702.950	24 703	4 941	19 762	-	(19 762)	4 941	-	4 941
EMPRUNT STB COVID73268.611	73 269	14 654	58 615	-	(58 615)	14 654	-	14 654
EMPRUNT STB COVID7982.245	7 982	1 596	6 386	-	(6 386)	1 596	-	1 596
EMPRUNT STB COVID24974.411	24 974	4 995	19 980	-	(19 980)	4 995	-	4 995
EMPRUNT STB COVID16287.659	16 288	3 258	13 030	-	(13 030)	3 258	-	3 258
EMPRUNT STB COVID10488.951	10 489	2 098	8 391	-	(8 391)	2 098	-	2 098
EMPRUNT STB COVID12449.502	12 450	2 490	9 960	-	(9 960)	2 490	-	2 490
EMPRUNT STB COVID49405.898	49 406	9 881	39 525	-	(39 525)	9 881	-	9 881
EMPRUNT STB COVID7271.864	7 272	1 454	5 817	-	(5 817)	1 454	-	1 454
EMPRUNT BHKAR 1370.000 1ERTRAN	1 257 016	1 139 272	117 744	-	(117 744)	1 139 272	1 016 566	122 705
EMPRUNT BHKAR 400.0002EME TRAN	367 012	332 634	34 378	-	(34 378)	332 634	296 808	35 826
EMPRUNT BHKAR 500.0003EME TRAN	457 158	414 186	42 972	-	(45 719)	411 439	366 656	44 783
EMPRUNT BHKAR2700.0004EME TRAN	2 477 331	2 245 280	232 051	-	(232 051)	2 245 280	2 003 452	241 828
EMPRUNT BHKAR400.000 5EME TRAN	367 012	332 634	34 378	-	(34 225)	332 787	296 961	35 826
EMPRUNT BHKAR560.000 6EME TRAN	512 017	463 888	48 129	-	(51 206)	460 811	410 654	50 157

EMPRUNT BHKAR365.000 7EME TRAN	334 898	303 529	31 370	-	(31 370)	303 529	270 837	32 692
EMPRUNT BHKAR275.000 8EME TRAN	252 321	228 686	23 635	-	(23 635)	228 686	204 055	24 631
EMPRUNT BHKAR822.000 9EME TRAN	754 210	683 563	70 647	-	(70 647)	683 563	609 940	73 623
EMPRUNT BHKAR200.000 10EMETRAN	183 702	166 675	17 027	-	(17 027)	166 675	148 886	17 788
EMPRUNT BHKAR400.000 11EMETRAN	367 403	333 349	34 054	-	(34 207)	333 196	297 620	35 576
EMPRUNT BHKAR358.000 12EMETRAN	328 826	298 347	30 478	-	(30 478)	298 347	266 507	31 841
EMPRUNT BHKAR456.000 01/2470	343 874	290 005	53 869	-	(71 149)	272 725	195 878	76 846
EMPRUNT BHKAR214.000 02/2470	162 350	129 220	33 130	-	(33 130)	129 220	93 168	36 052
EMPRUNT BHKAR461.000 03/2470	350 912	279 863	71 049	-	(71 049)	279 863	202 201	77 662
EMPRUNT BHKAR771.000 04/2470	587 820	469 253	118 567	-	(118 567)	469 253	339 370	129 883
EMPRUNT BHKAR568.000 05/2470	481 846	386 459	95 386	-	(95 386)	386 459	280 852	105 607
EMPRUNT BHKAR284205 COVID	284 206	222 594	61 612	-	(30 101)	254 105	155 075	99 029
EMPRUNT BHKAR510443 COVID	510 443	417 137	93 306	-	(46 145)	464 298	319 546	144 752
EMPRUNT BHKAR3 820.000	-	-	-	3 820 000	-	3 820 000	3 820 000	-
EMPRUNT UBCI 1 066 666.COVI9	1 066 667	633 333	433 333	-	(266 667)	800 000	233 333	566 667
EMPRUNT AMEN B 2500000.000	909 198	561 876	347 322	-	(347 322)	561 876	194 014	367 862
EMPRUNT AMENB198000 COVID	198 000	198 000	-	-	-	198 000	198 000	-
EMPRUNT AMEN B 500/2175	500 000	464 286	35 714	-	(35 714)	464 286	392 857	71 429
EMPRUNT AMEN B 800/2175	800 000	800 000	-	-	-	800 000	685 714	114 286
EMPRUNT AMEN B 800II/2175	800 000	800 000	-	-	-	800 000	685 714	114 286
EMPRUNT STB 808260	-	-	-	808 261	-	808 261	646 608	161 652
EMPRUNT STB 102513	-	-	-	102 513	-	102 513	83 874	18 639
EMPRUNT STB 645580	-	-	-	645 580	-	645 580	237 845	407 735
EMPRUNT STB 36978	-	-	-	36 978	-	36 978	31 696	5 283
EMPRUNT STB 616211	-	-	-	616 211	-	616 211	-	616 211
EMPRUNT STB 10976	-	-	-	10 977	-	10 977	2 195	8 781
EMPRUNT STB 32556	-	-	-	32 557	-	32 557	6 511	26 045
EMPRUNT STB 3546	-	-	-	3 547	-	3 547	709	2 838
EMPRUNT STB 11097	-	-	-	11 097	-	11 097	2 219	8 878
EMPRUNT STB 7237	-	-	-	7 237	-	7 237	1 447	5 790
EMPRUNT STB 4660	-	-	-	4 661	-	4 661	932	3 729
EMPRUNT STB 5531	-	-	-	5 532	-	5 532	1 106	4 426
EMPRUNT STB 21953	-	-	-	21 953	-	21 953	4 391	17 563
EMPRUNT STB 3231	-	-	-	3 231	-	3 231	646	2 585
EMPRUNT STB 882518	-	-	-	882 518	-	882 518	490 288	392 230
EMPRUNT STB 102299	-	-	-	102 299	-	102 299	65 100	37 200
EMPRUNT STB 27439.142	-	-	-	27 439	-	27 439	23 323	4 116
Total emprunts en DT	35 358 079	25 029 319	10 328 760	8 789 399	(8 969 801)	35 177 677	25 524 855	9 652 822

X. Engagement hors bilan

X. 1 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2021 est de 23 597 014DT.

X. 2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

SOMOCER a donné des cautions solidaires au profit des sociétés du groupe notamment SOMOSAN, SOTEMAIL, SMC et ABC (cf note VII.6)

X. 3 Engagements donnés relatifs aux emprunts (cf le tableau suivant)

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	STB	
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m ² Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m ² Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m ² Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m ² , objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100
	34 157 000		
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m ² , objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100
<i>CMT AMEN BANK 2500</i>	2 500 000	AB	Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m ² , objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100
	6 750 000		Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m ²
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	BNA	
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	
<i>CMT 8000</i>	8 000 000		
	21 240 000		
<i>Crédit de gestion</i>	5 020 000	UIB	
	5 020 000		
<i>Crédit de gestion</i>	2 490 000	BIAT	
	2 490 000		
<i>Crédit de gestion</i>	5 700 000	ATTIJARI BANK	
	5 700 000		
<i>CMT 1600</i>	-	UBCI	
Total général	75 357 000		

Rapport Général

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir***

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Moderne de Céramique (« SOMOCER » ou « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 82.753.328 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 1.427.670 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOMOCER au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2021, la réserve suivante a été soulevée :

SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 1.335 mille DT sur cette société. SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments récents positifs, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 46.734 mille DT et provisionnées à hauteur de 12.810 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 55.564 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.438 mille DT.

Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage. Comme indiqué dans la note III.9 aux états financiers, la valeur d'usage est déterminée en fonction d'une analyse multicritère en tenant compte notamment de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée par l'entreprise émettrice.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des titres de participation aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage, vérifier les données utilisées par le management pour l'estimation de la valeur d'usage (telles que les états financiers, rapports d'activité, budgets, rapports d'évaluation, rapports d'expertise, etc.). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

c) Evaluation des stocks :

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour une valeur brute de 50.986 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.106 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative aux stocks et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la

présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit.

Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 06 Juin 2022

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA

Rapport Spécial

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

1. Ventes à des sociétés du Groupe

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours de l'année 2021 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 31.036.953 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021
Société A.B.C.	6 339 233
Société SOTEMAIL	23 379 607
Société SANIMED	227 889
Société Moderne de conditionnement	25 930
Société SOMOCER NEGOCE	742
Société 3S TRADING	1 039 983
Société IDEAL TRANSPORT	8 542
AB-CORPORATION	9 373
STE AGRIMED	5 552
Total du chiffre d'affaires hors taxes	31 036 953

2. Achats auprès des sociétés du Groupe

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2021 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 12.788.566DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021
Société A.B.C.	3 312
Société SOTEMAIL	7 310 467
Société SANIMED	7 158
Société de Conditionnement Moderne « SMC »	4 665 555
STE PERIMETRE DE GESTION	36 006
Société IDEAL TRANSPORT	766 068
Total des achats HTVA	12 788 566

3. Emprunts :

La société SOMOCER a conclu de nouveaux emprunts bancaires au cours de l'exercice 2021 dont le montant restant dû au 31 décembre 2021 est de 11.427.004 DT. Ces emprunts se détaillent comme suit :

Désignation	Montant de l'emprunt	Long terme	Court terme	Taux d'intérêt annuel
EMPRUNT STB 1900/5400	4 284 411	3 024 290	1 260 121	TMM + 2,75%
EMPRUNT BHKAR3 820.000	3 820 000	3 820 000	-	TMM + 2,74%
EMPRUNT STB 808260	808 261	646 608	161 652	TMM + 2,74%
EMPRUNT STB 102513	102 513	83 874	18 639	TMM + 3%
EMPRUNT STB 645580	645 580	237 845	407 735	TMM + 2,57%
EMPRUNT STB 36978	36 978	31 696	5 283	TMM + 1,75%
EMPRUNT STB 616211	616 211	-	616 211	TMM + 3%
EMPRUNT STB 10976	10 977	2 195	8 781	TMM + 3%
EMPRUNT STB 32556	32 557	6 511	26 045	TMM + 3,9%
EMPRUNT STB 3546	3 547	709	2 838	TMM + 3%
EMPRUNT STB 11097	11 097	2 219	8 878	TMM + 3%
EMPRUNT STB 7237	7 237	1 447	5 790	TMM + 3%
EMPRUNT STB 4660	4 661	932	3 729	TMM + 3%
EMPRUNT STB 5531	5 532	1 106	4 426	TMM + 3%
EMPRUNT STB 21953	21 953	4 391	17 563	TMM + 3%
EMPRUNT STB 3231	3 231	646	2 585	TMM + 3%
EMPRUNT STB 882518	882 518	490 288	392 230	TMM + 3%
EMPRUNT STB 102299	102 299	65 100	37 200	TMM + 3%
EMPRUNT STB 27439.142	27 439	23 323	4 116	TMM + 3%
Total	11 427 004	8 443 183	2 983 821	

4. Concours bancaires

Les concours bancaires dont bénéficie la société s'élèvent au 31 décembre 2021 à 17. 325.386DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
BIAT	567 514	527 103
BNA	3 497 552	4 295 348
STB	8 413 341	6 301 323
BH	2 816 596	3 063 750
NAIB	0	4 291
AMEN BANK	747 370	461 158
UIB	160 913	149 849
ATTLJARI BANK	480 176	0
WIFAK BANK	79	0
ATB	641 845	825 525
Total des concours bancaires	17 325 386	15 628 346

5. Hypothèques et nantissement au profit de SOTEMAIL :

Pour garantir les engagements de la filiale SOTEMAIL, courant l'exercice 2021, SOMOCER a octroyé au profit de la BNA :

- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 70046 TUNIS, 70047 TUNIS et 70048 TUNIS
- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 38216 et 38218 réservés à l'usine sur un terrain d'une superficie de 167.861 m²
- Un engagement d'hypothéquer la propriété objet du TF N° 50557 d'une superficie de 9684 m² dès modification de sa vocation agricole.
- Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels, ainsi que sur les actions SOTEMAIL.

6. Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite à la STE PERIMETRE DE GESTION. Le Prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG et il dégage un produit de 8 358 DT au 31/12/2021. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite à la STE ABC. Le Prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG et il dégage un produit de 4911 DT au 31/12/2021. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- La location auprès de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un bureau pour un loyer annuel de 36.000 DT hors taxes.

- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a participé à l'augmentation du capital de sa filiale « STE PERIMETRE DE GESTION » et ce par l'apport en nature de deux fonds de commerce propriété de la société SOMOCER pour un montant total de 800000 DT. Cet apport en nature a été rémunéré moyennant l'attribution de 80000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 99.95%.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a acquis 14 000 actions de la « STE MODERNE DE CONDITIONNEMENT » pour un montant total de 231 000 DT.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a cédé une voiture à la société « SANIMED » pour un montant de 8 000 DT.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a cédé un ensemble de matériels de transport à la filiale « IDEAL TRANSPORT SARL » pour un montant de 171 000 DT.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a procédé au transfert d'un ensemble de matériels de transport à la filiale « IDEAL TRANSPORT SARL » pour un montant de 239 400 DT acquis initialement par voie de leasing.
- Une opération de compensation de soldes a eu lieu entre la société SOMOCER et la société 3S TRADING SARL portant sur un montant de 1.211.744 DT qui a été totalement compensé avec le solde créditeur des billets de trésorerie souscrits initialement en 2018 par la société « 3S Trading SARL » chez la société SOMOCER et s'élevant à 1.249.565 DT (y compris les intérêts). Le solde résiduel après compensation s'élève à 37.821 DT et figure parmi les dettes de la société à la date de clôture de l'exercice 2021.
- La location au profit de la société « IDEAL TRANSPORT SARL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.100 DT hors taxes.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 16 mai 2022. Cependant, la procédure relative à l'application des dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement n'a pas été respectée.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces conventions sont détaillées comme suit :

1. Engagements de financement à court terme

- SOMOCER a renouvelé durant l'exercice 2021 les engagements de financement à court terme dont le détail est le suivant :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2021
Préfinancement à l'exportation	4 930 000
Préfinancement de stock	7 650 000
Total	12 .580.000

- SOMOCER a fait appel à l'émission de billets de trésorerie et de crédits de financements en devise et en monnaie locale pour des fins de financement à court terme. Le détail de ce financement courant l'exercice 2021 est consigné ci-dessous :

Etablissement financier	Solde au 31/12/2021	Echéance
Crédits de financement	22 503 579	2022
Billets de trésorerie FCP SALAMETT CAP	450 000	-
Total	22 953 579	-

2. Convention d'assistance avec la société SOMOCER Négoce

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour ne période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

Le montant de la commission facturé par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2021 s'élève à 1 676782, hors taxes.

3. Emprunts bancaires et dettes leasing

Le solde des emprunts bancaires restant à régler au 31 décembre 2021 s'élève à un montant total de 23 930 151DT se détaillant comme suit :

Désignation	Long terme	Court terme	Total	Taux d'intérêt
EMPRUNT BNA	2 830 667	2 000 000	4 830 667	TMM+3%
EMPRUNT AMEN BANK	2 156 299	667 862	2 824 161	5,73%
EMPRUNT STB	2 905 370	1 832 398	4 737 768	TMM+3%
EMPRUNT BH	7 775 034	1 417 108	9 192 142	4,17%
EMPRUNT UBCI	233 333	566 667	800 000	TMM+3%
EMPRUNT ATTIJARI	1 180 969	184 966	1 365 934	TMM+3%
EMPRUNTS LEASING	53 055	126 424	179 479	0,76%
Total	17 134 727	6 795 425	23 930 151	

Il convient de noter que ces emprunts sont assortis des garanties suivantes :

- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce de la société ;
- Une hypothèque immobilière de premier rang sur les parcelles de terrains sises aux Berges du Lac – Tunis ;

- Une hypothèque immobilière de rang utile dans les parts indivises revenant à la société SOMOCER dans les titres fonciers des terrains sis à Menzel El Hayet ainsi que sur la construction ; et
- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des équipements et matériels.

4. Cautions solidaires au profit de la société SOMOSAN

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme de 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme de 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme de 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.

5. Cautions solidaires au profit de la société SOTEMAIL

SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SOTEMAIL.

- BNA : Crédit moyen terme de 7.000.000 DT
- STB : Crédit moyen terme de 8.224.000 DT

6. Caution solidaire au profit de SMC :

Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SMC.

- Attijari Bank : Crédit moyen terme de 3.960.000 DT et crédit de gestion de 650.000 DT ;

7. Caution solidaire au profit de ABC :

Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société ABC.

- Attijari Bank : Crédit moyen terme de 2.250.000 DT ;

8. Placements à court terme

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2021.

9. Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'année 2021, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Menzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 57 186 DT, hors taxes.
- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

- La location au profit de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer mensuel de 100 DT hors taxes.
- Courant l'année 2021, SOMOCER a facturé 90.000 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurée par son propre personnel moyennant une facturation mensuelle de 7.500 DT, hors taxes.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a émis une note de débit à la société « SOMOCER NEGOCE SARL » pour un montant total de 402.096 DT et relatives à des frais de voyages et déplacements, frais de télécommunication et d'assistance commerciale.
- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 3.341.409 DT dont 648.454 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2021 s'élèvent à 258.125 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite à SOTEMAIL. Le Prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG et il dégage un produit de 1 837 054 DT au 31/12/2021. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2021, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 170.000 DT.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2021, aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit.
- La rémunération brute du Directeur Général s'est élevée au titre de l'exercice 2021 à 418.214 DT, et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.
- La rémunération brute du Directeur Général Adjoint s'est élevée au titre de l'exercice 2021 à 190.363 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général Adjoint.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 06 Juin 2022

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA